

LE DÉBAT PUBLIC SUR L'AGRICULTURE

COMPTE RENDU DEBAT MAISON EN LIGNE

INFORMATIONS SUR LE DEBAT MAISON

Lieu : Lycée fonlabour – ALBI

Date : 18 mai 2020

Nombre de participants : 7

CONTENU DE LA REUNION

Quels modèles agricoles ?

Accords : Encourager l'agroécologie, le développement de l'emploi agricole, maintenir la fertilité des sols, aider toutes les formes et la variété de l'agriculture, assurer la transmission des exploitations. Profiter du renouvellement important des générations agricoles (départs à la retraite) pour impulser ces changements et maintenir des exploitations familiales à taille humaines.

A partir de ce thème, quels sujets ont émergé ? Quels constats ou diagnostics ont été exprimés sur ces sujets ?

Sur le thème des revenus :

Accords : Tous les participants reconnaissent que le travail n'est pas assez rémunéré en agriculture (si on le compare aux autres secteurs économiques notamment en ramenant la rémunération au temps de travail réel). Pour améliorer ces revenus plusieurs propositions sont ressorties : vivre davantage des prix de vente que des aides, mieux rémunérer les actifs agricoles dans la chaîne de valeur des filières alimentaires, mieux valoriser et protéger les productions sous signe de qualité, apporter une aide territorialisée (en impliquant les Collectivités Locales).

Les participants étaient-ils globalement d'accord sur ces constats, ou des avis divers, voire opposés, se sont-ils exprimés ?

Comment les points d'accord et de désaccord étaient-ils justifiés ?

(Si des exemples précis ont été utilisés par les uns et par les autres pour justifier leur position, pensez à les citer).

Débats : Sur la notion d'extensif et ses bienfaits. Pour certains un mode de production extensif doit être encouragé (Ex : en élevage chargement moins important en UGB/Ha). Pour d'autres les modes extensifs non maîtrisés (avec peu de main d'œuvre disponible par exemple) peut poser des problèmes notamment du point de vue du suivi sanitaire des animaux et du bien-être animal (Ex : absence de soin en cas de problème de vêlage difficile). Une piste serait de rajouter un critère UTH minimum à respecter dans le cas des élevages extensifs pour assurer un meilleur suivi.

Les participants ont-ils formulé des propositions ?

Quelles étaient ces propositions ? Comment étaient-elles justifiées ?

Ont-elles rencontré des critiques ?

Nouvelles technologies :

Accords : Utiles pour diminuer la pénibilité du travail, mieux communiquer sur la réalité de l'agriculture entre agriculteurs et citoyens/consommateurs et améliorer la production. Mais ces innovations ne doivent pas nuire à l'emploi et au maintien d'une présence humaine importante dans les exploitations.

Installation :

Accords : Maintenir et développer l'aide à l'installation, notamment pour les hors cadres. Assurer un contrôle des prix des terres agricoles (les maintenir accessibles pour les jeunes professionnels) et lutter contre l'accapement des terres et l'artificialisation des sols.

Elevage :

Accords : Encourager la ployculture élevage, veillez au respect du bien-être animal, à la qualité de l'alimentation, aux conditions d'hygiène. Mieux communiquer sur la réalité des modes de production (éloigné souvent de certaines visions « caricaturales » de la situation). Les participants n'estiment pas nécessaire la mise en place d'un label européen Bien-être animal (difficile d'intégrer toutes les dimensions du BE, cela voudrait dire implicitement que les autres éleveurs ne respectent pas le BE animal... mieux vaut rapprocher les citoyens/consommateurs des agriculteurs pour expliquer et faire évoluer éventuellement les pratiques).

Filières :

Accords : Moins d'intermédiaires et filières plus locales

Autre :

La future PAC devrait :

- Attirer les jeunes vers les métiers de l'agriculture
- Encourager les productions de qualité, traditionnels, pourvoyeurs d'emplois
- Maintenir et améliorer les revenus des actifs agricoles
- Veiller à un commerce agricole équitable et régulé. Il est nécessaire de maintenir l'ouverture des frontières agricoles tout en veillant à ne pas trop impacter négativement (par des importations ou exportations non maîtrisées) les agricultures des pays où on exporte ou les régions françaises qui sont en concurrence avec des produits de faible qualité (qualifiés de « sous productions » avec les risques sanitaires associés parfois). « A quoi bon produire des animaux pour l'Italie et nous même importer de la viande du Canada ? alors qu'une production nationale ou européenne pourrait répondre aux besoins. »